



La surveillance du nématode du pin en Nouvelle-Aquitaine

LE NÉMATODE DU PIN : DE QUOI S'AGIT-IL ?

Le Nématode du pin (*Bursaphelenchus xylophilus*), **organisme nuisible réglementé**, soumis à **mesures de lutte obligatoires** (Plan d'urgence), est actuellement présent au Portugal et en Espagne. Le risque de son introduction en France constitue une **menace sanitaire majeure**, particulièrement pour les massifs de la Nouvelle-Aquitaine compte tenu, d'une part, de leur proximité avec la frontière espagnole, et d'autre part, de la densité des peuplements de résineux.

Le Nématode du pin est un ver microscopique originaire d'Amérique du Nord. En se développant dans les vaisseaux des **conifères**, il bloque la circulation de l'eau vers la cime, et induit la **mort rapide** de l'arbre. Ce ravageur est principalement transmis par les *Monochamus*, coléoptères longicornes naturellement présents en France et largement répandus en Nouvelle-Aquitaine.

COMMENT EST ORGANISÉE LA SURVEILLANCE ?

La Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) Nouvelle-Aquitaine met en oeuvre le plan de surveillance relatif au nématode du pin. Celui-ci vise une **détection précoce du ravageur afin d'intervenir rapidement et d'éviter sa propagation**. La surveillance concerne les **sites sensibles*** et les **peuplements d'essences sensibles**. Un **réseau de piégeage** permet également de surveiller l'absence d'insecte porteur du nématode.

Quels sont les * sites sensibles ?

- ♦ Établissements de la filière bois : pépinières, scieries, usines de pâte à papier, fabricants de palettes...
- ♦ Zones où transite du bois : zones portuaires, aires de stationnement des camions, axes routiers, plateformes logistiques...

Quelles sont les essences sensibles ?

Pins
Sapins
Épicéas
Mélèzes
Douglas
Tsuga
Cèdres

SOYEZ VIGILANTS

les bois d'essence sensible provenant de zones contaminées doivent circuler avec un **passport phytosanitaire européen**

EN QUOI CONSISTE LA SURVEILLANCE DANS LES SITES SENSIBLES ?

Prélèvements dans les établissements sensibles

L'objectif est de contrôler les mouvements de bois de conifères, **sous quelques formes que ce soit** (y compris plants, bois d'emballage, d'arrimage, de copeaux, de déchets, d'écorces isolées...), prioritairement **originaires du Portugal et de l'Espagne** puis des **pays tiers connus infestés** (Canada, États-Unis d'Amérique, Mexique, Japon, Chine, Corée et Taïwan).



Le Programme 2018

- ♦ 257 prélèvements sur arbres dont **150 à proximité des sites sensibles**
- ♦ **50 prélèvements sur bois transformés**
- ♦ 50 pièges dont **15 à proximité d'établissements importateurs** de bois
- ♦ plus de 800 relevés de pièges

Analyse des prélèvements

Tous les prélèvements sont analysés par un laboratoire agréé, selon la méthode officielle de détection du nématode du pin.

Gestion d'un résultat positif

La découverte d'un résultat positif sur un échantillon de *Monochamus* (insecte vecteur) ou de bois prélevé en établissement sensible ne déclenche pas le Plan d'urgence mais entraîne la mise en place d'une **surveillance renforcée** et d'une **enquête de traçabilité** pour déterminer l'origine de ces nématodes.

Seul un résultat positif issu d'un prélèvement de bois sur un arbre déclenche le Plan d'urgence.



VOS CONTACTS

Pour obtenir des informations complémentaires, contactez-nous :



DRAAF Nouvelle-Aquitaine – SRAL –
Mission santé des forêts

05 35 31 40 11 / 05 35 31 40 76 / 05 35 31 40 14
dsf-so.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr



FREDON Aquitaine

05 56 36 60 91

contact@fredon-aquitaine.org